

Besançon, le 17 juin 2024

DON D'ORGANES ET DE TISSUS : LE CHU DE BESANÇON SE MOBILISE ET RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC 250 BOULANGERIES DE FRANCHE-COMTÉ

Chaque année le 22 juin, se tient la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donateurs. Le CHU de Besançon reste mobilisé et renouvelle le partenariat avec les boulangeries initié l'année passée. Un partenariat étendu cette année aux départements de la Haute-Saône et du Jura.

Le don d'organes sauve des vies : il est essentiel d'exprimer son choix

En France, environ 63 000 personnes vivent grâce à une greffe d'organe (rein, poumon, cœur...) et plus de 10 000 nouveaux patients ont besoin d'une greffe chaque année.

Si le don d'organes sauve des vies, seuls 47 % des Français ont parlé de leur opinion sur le don d'organes avec leurs proches. Or, il est essentiel d'exprimer sa volonté afin qu'ils aient très clairement connaissance du positionnement en cas de décès.

En France, tout le monde est donneur présumé d'organes et de tissus, sauf si de son vivant la personne a exprimé son refus de donner soit en informant ses proches, soit en rédigeant un écrit authentifié confié à une personne de confiance, un proche, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus.

La journée nationale de réflexion sur le don d'organes du 22 juin permet d'informer plus largement le public, d'accroître la connaissance de la loi et de rendre la population davantage concernée par le sujet. S'informer, se positionner, en parler à ses proches, tels sont les objectifs de cette journée de mobilisation.

Les boulangeries de Haute-Saône et du Jura rejoignent l'opération

À l'occasion de la 24^e journée nationale de réflexion sur le don d'organes, le CHU de Besançon et l'union patronale de la boulangerie du Doubs ont renouvelé leur partenariat. La fédération des artisans boulangers-pâtisseries de la Haute-Saône ainsi que la fédération des boulangers du Jura se joignent également à l'opération. L'objectif de s'associer aux boulangers, artisans de proximité, est de faciliter la sensibilisation et l'adhésion du grand public à cette cause.

Contact presse

Lucie Lachaud, chargée de communication
03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr | presse@chu-besancon.fr

Ainsi, sur la semaine du 17 au 23 juin, 250 boulangeries emballeront les achats de leurs clients avec les sachets spécialement conçus pour l'occasion et remis par le CHU de Besançon. Les boulangeries les plus motivées pourront créer une gourmandise en forme de cœur.

Le CHU remercie très chaleureusement l'Union patronale de la boulangerie du Doubs, la Fédération des artisans boulangers-pâtisseries de la Haute-Saône, la Fédération des boulangers du Jura ainsi que les boulangeries participantes pour leur confiance et leur générosité.

Selon leurs disponibilités, les infirmières de la coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus se rendront dans des boulangeries demandeuses de Besançon et alentours pour sensibiliser les clients désireux d'en savoir plus sur le don d'organes et de tissus.

Une « mascotte » made-in CHU de Besançon

Pour marquer les esprits et avoir une identité pérenne, le CHU a créé en 2023 une « mascotte » dédiée au don d'organes : elle est désormais reprise lors de toutes les actions de sensibilisation de la coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus.

Cette petite mascotte en forme de cœur rose est enveloppée d'un ruban vert, symbole de la journée nationale de réflexion sur le don d'organe et de tissus. Elle représente à la fois la générosité et la sympathie afin de susciter plus facilement l'adhésion sur un thème encore souvent tabou.

Elle avait fait ses premiers pas sous la forme d'un spot de 30 secondes réalisé en animation 2D.

Retrouvez l'animation sur la chaîne YouTube du CHU : <https://www.youtube.com/watch?v=C5vXta6IKbA>

Cette année, le CHU de Besançon a également réservé une semaine d'affichage bus sur le réseau Ginko du Grand Besançon (du 18 au 24 juin).

La coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus

Chaque année, au CHU de Besançon, des prélèvements d'organes et de tissus sont réalisés pour être ensuite greffés à des patients receveurs sur l'ensemble de la France métropolitaine, en fonction de la liste d'attente nationale établie par l'Agence de la biomédecine.

La coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus est un service entièrement dédié à cette activité. Ses missions sont de coordonner la prise en charge d'un donneur potentiel, de recueillir auprès des proches le témoignage de la volonté du défunt et de les accompagner et de coordonner le prélèvement en lien avec les professionnels de soins impliqués dans la procédure de don.

L'équipe de la coordination s'assure que l'information sur le don soit largement délivrée auprès des professionnels de santé, des établissements scolaires secondaires et également auprès du grand public.



Contact presse

Lucie Lachaud, chargée de communication
03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr | presse@chu-besancon.fr

Don d'organes et greffes au CHU : les chiffres 2023

Activité de la coordination hospitalière du CHU de Besançon

- 84 donneurs potentiels (personnes susceptibles de pouvoir donner leurs organes)
- 40 donneurs prélevés
- 30 refus et 10 contre-indications
- 4 autres

Nombre de prélèvements réalisés au CHU de Besançon

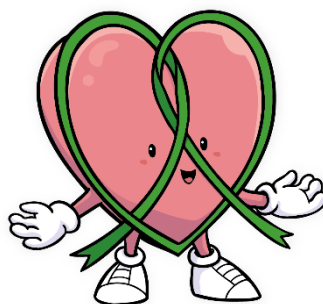
- 210 cornées
- 71 reins
- 36 foies
- 9 cœurs
- 6 poumons
- 6 prélèvements d'épiderme
- 9 prélèvements de tissus artério-veineux

Nombre de greffes réalisées au CHU de Besançon

- 38 greffes rénales
- 3 greffes rénales « donneur vivant »
- 41 autogreffes de moelle
- 42 greffes hépatiques
- 103 greffes de cornées
- 63 allogreffes de moelle



Affiche générique



Mascotte



Affiche pour les boulangeries

Contact presse

Lucie Lachaud, chargée de communication
03 81 21 88 51

llachaud@chu-besancon.fr | presse@chu-besancon.fr